Agent de voirie

Offre n° O059261028000247
Publiée le 28/10/2026

Synthèse de l'offre

Employeur : **MAIRIE DE SAINT-SAULVE**

Lieu de travail : - 146 rue Jean Jaurès, Saint-Saulve (Nord (59))

Poste à pourvoir le : 27/11/2026

Date limite de candidature : 27/11/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Voirie et infrastructures > Entretien et exploitation en voirie et réseaux divers

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique principal de 2ème classe
Adjoint technique principal de 1ère classe
Agent de maîtrise
Agent de maîtrise principal
Adjoint technique

Métier(s) : Agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)
Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.
Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Exécute les travaux d'entretien courant pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer aux usagers des conditions de confort et de sécurité. Met en œuvre des actions d'exploitation du patrimoine de voirie, afin de garantir la sécurité des déplacements et d'optimiser l'utilisation du réseau.

Missions / conditions d'exercice :

Mission 1 : Réaliser des travaux d'entretien courant de la voirie
- Reconnaître et intervenir de façon corrective sur une dégradation de la chaussée
- Participer au décaissement ou à la démolition de chaussées
- Réaliser des revêtements routiers et urbains
- Appliquer les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Conduire un véhicule ou des engins de travaux
- Intervenir dans les chantiers d'entretien dans le respect des règles sanitaires et environnementales afin de limiter les nuisances, recycler les déchets, assurer l'information des usagers
- Entretien de la signalisation horizontale et verticale
- Réparation, enlèvement et pose de mobilier urbain

Mission 2 : Patrouille et diagnostic des principales dégradations de la voirie
- Détecter les dysfonctionnements et les dégradations de la voirie
- Mettre en œuvre des actions en veille de sécurité routière
- Prévenir les situations de perturbations pouvant affecter la circulation

Mission 3 : Entretien des abords routiers
- Entretenir les dépendances vertes (fauchage, désherbage, etc.) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité

- Entretenir les dépendances bleues (fossés, curage, écoulement des eaux pluviales) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité
- Mettre en place des modes de gestion appropriés des espèces invasives

Mission 4 : Pose et dépose de la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie
- Mettre en place la signalisation temporaire
- Protéger les agents intervenant sur le chantier
- Mettre en œuvre une démarche de surveillance de la signalisation temporaire
- Mettre en place les mesures de protection d'urgence en cas de perturbation

Mission 5 : Assurer l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels utilisés
- Assurer l'entretien courant du matériel utilisé
- Respecter les règles de sécurité liées à l'utilisation du matériel
- Détecter et signaler les dysfonctionnements des équipements

Mission 6 : Exploitation de la voirie en viabilité hivernale
- Interpréter les documents d'information météorologique et les documents de planification
- Surveiller le réseau et prévenir afin de préparer l'intervention
- Mettre en œuvre les techniques et les matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement

Profils recherchés :

SAVOIR
Constitution de la voirie (chaussées, trottoirs, bordures, piétonniers, revêtements, abords routiers, signalisation de chantier, etc.)
Hygiène et sécurité
Techniques de manutention
Techniques de nettoyage et de désinfection
Organisation et fonctionnement interne de la collectivité
Normes et règlements techniques de sécurité
Traitement des déchets
Sécurité incendie

SAVOIR FAIRE
Utiliser les procédures, directives, protocoles mis en place par la collectivité
Conduire le matériel motorisé
Entretenir la voirie en fonction de la saisonnalité
Utiliser les équipements de sécurité et de protection individuelle
Repérer un dysfonctionnement et alerter le responsable hiérarchique
Utiliser les équipements, moyens de secours et protections adaptés à la situation
Manutentionner en sécurité

SAVOIR ETRE
Autonomie
Précision
Ordre, méthode et organisation
Rigueur
Discrétion
Capacité d'écoute
Sens du service public
Travail en équipe

Contact et modalités de candidature

Contact : 0327148400

Informations complémentaires :

Candidature à adresser à Monsieur le Maire
146 rue Jean Jaurès
59880 SAINT-SAULVE

Ou par mail : candidature@ville-saint-saulve.fr

Adresse de l'employeur : MAIRIE DE SAINT-SAULVE
>- 146 rue Jean Jaurès

59880 SAINT-SAULVE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.